



L'Europe en région Centre-Val de Loire,
une chance pour tous.

Construction du volet régional Centre - Val de Loire du Plan stratégique national de la prochaine PAC

Vendredi 9 octobre 2020

www.regioncentre-valde Loire.fr



- ≈> Ouverture par François Bonneau, Président du Conseil Régional
- ≈> Rappels et informations nouvelles depuis la réunion de concertation du 8 novembre 2019
- ≈> Organisation de la phase 2 de la concertation régionale d'octobre à décembre 2020
- ≈> Présentation des éléments communs à tous les groupes de travail

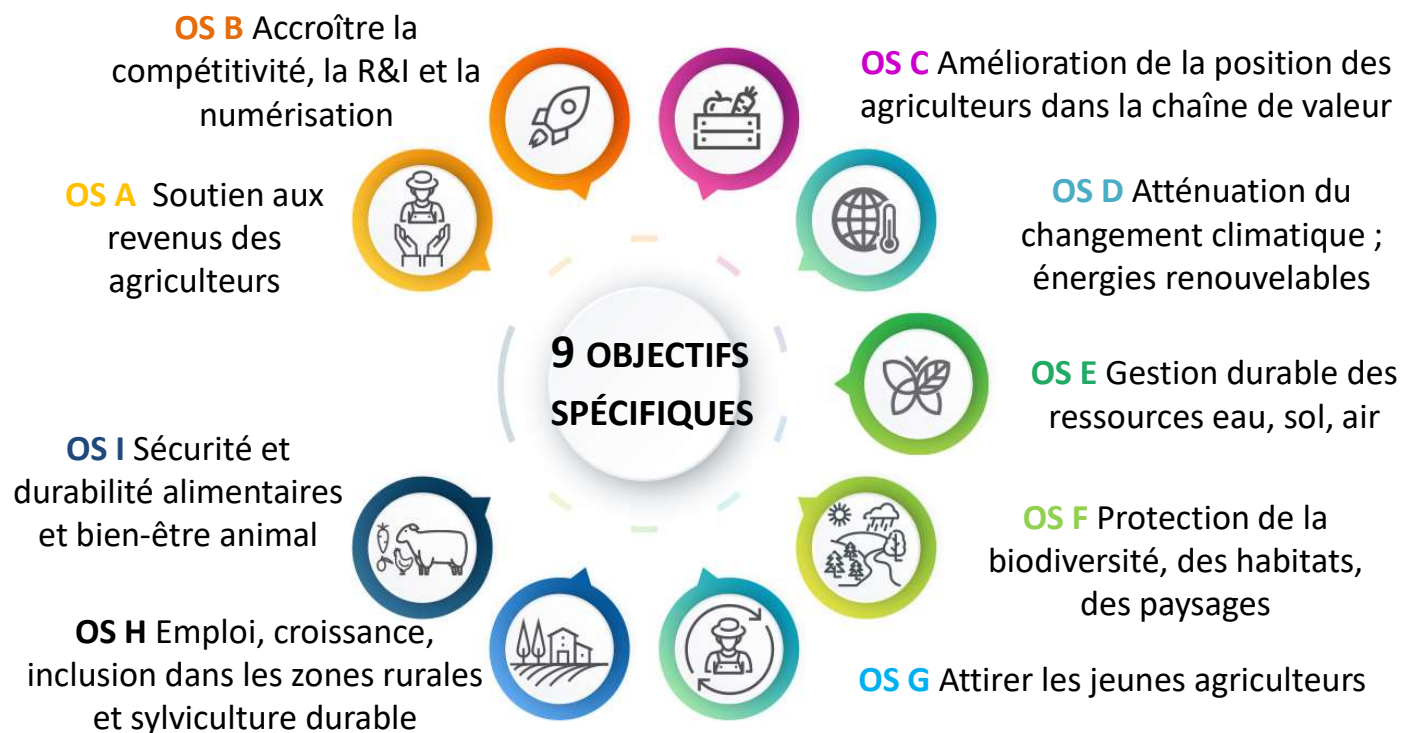
Rappel : définition du Plan stratégique national



Rappel des objectifs de la PAC

3 OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

- Favoriser le développement d'un **secteur agricole intelligent, résilient et diversifié**
 - Renforcer la **protection de l'environnement et l'action pour le climat**
 - Consolider le **tissu socioéconomique des zones rurales**



Rappel : répartition des responsabilités entre l'Etat et les Régions pour le PSN



PSN : autorité de gestion unique (Etat)

ETAT (MAA)	REGION = interventions HSI GC
<ul style="list-style-type: none">• 1^{er} pilier de la PAC• Programmes sectoriels• Assurance récolte + ICHN• Etat, avec participation des Régions à l'élaboration et la mise en œuvre : Mesures agroenvironnementales climatiques surfaciques• Etat, avec une ambition coordonnée avec les Régions : Soutien agriculture biologique	<ul style="list-style-type: none">• Installation des jeunes agriculteurs• Investissements agricoles• Investissements forestiers• Transformation agroalimentaire• Formation / diffusion de connaissances• Environnement/Natura 2000• Coopérations• Développement rural• Leader

Rappel et mise à jour : conception du Plan stratégique national et volet régional

Un an et demi pour écrire le Plan stratégique national, 2020/2021
Un objectif d'entrée en vigueur **le 1^{er} janvier 2023 (2 ans de transition)**

- ✓ Juillet à décembre 2019 : élaboration du diagnostic, identification des besoins
- ✓ 2^{ème} semestre 2020 : reprise du débat public (CNDP) – 9 octobre en Centre-Val de Loire (Bourges)
- ✓ 2^{ème} semestre 2020 : pour les volets régionaux, stratégie d'intervention, choix des mesures, fourchettes d'allocations financières
- ✓ Janvier 2021 : envoi des contributions régionales
- ✓ 1^{er} trimestre 2021 : 1^{ère} version consolidée du Plan stratégique national
- ✓ 2021/2022 : transmission du Plan stratégique de la France à la commission, versions suivantes du PSN et négociation avec la commission

Fait

Phase régionale 1
septembre à novembre 2019
relecture régionale
du
diagnostic national

Phase régionale 2
octobre à décembre 2020
stratégie régionale
et fiches
d'intervention
régionales

Ce que nous ne savons pas encore

- ✓ Un Plan stratégique national (PSN) avec une **autorité de gestion unique** = Etat (Ministère agriculture) et des Régions en responsabilité sur les mesures non surfaciques :
 - **Mandat de gestion non défini** à ce jour (autorité de gestion déléguée ?)
 - Relation Régions/Ministère agriculture/Commission européenne à construire (**seul le PSN sera validé**)

- ✓ **Comment seront définies les interventions régionales dans le PSN ?**
 - Une fiche nationale par intervention ?
 - Ou des fiches régionales pour chaque intervention ?
 - Avec quel niveau de précision pour le PSN ?

- ✓ **Les éléments financiers** France / 1^{er} pilier – 2^{ème} pilier / répartition 2^{ème} pilier

Mais possible de commencer à travailler sur nos besoins / notre stratégie / nos propositions avec l'hypothèse d'avoir fin octobre un certain nombre de réponses.



Reprise des travaux régionaux et objectif

- ✓ **Rappel des travaux régionaux de 2019 :**
 - Un diagnostic national du PSN élaboré par le ministère de l'agriculture
 - Un enrichissement régional du diagnostic du PSN : fiches diagnostics + AFOM + besoins par Objectifs spécifiques (A à I) travaillé avec la DRAAF
 - CVDL : envoi des fiches régionales du diagnostic PSN en novembre 2019
 - <http://www.europecentre-valde Loire.eu/futur-volet-regional-feader-du-plan-strategique-national/>
 - Reprise dans le diagnostic national de TOUS LES BESOINS remontés par CVDL

- ✓ **Objectif général :**
 - Prioriser les besoins régionaux définis en 2019 et présenter une stratégie régionale
 - Définir les interventions régionales = **Programme régional d'intervention (PRI)**

- ✓ **9 octobre 2020 :**
 - Reprise des travaux régionaux (arrêt au printemps : crise sanitaire + budget UE non fixé) par une réunion d'information
 - **Périmètre de la concertation = mesures sous responsabilité de la Région**

Elaboration du Programme régional d'intervention

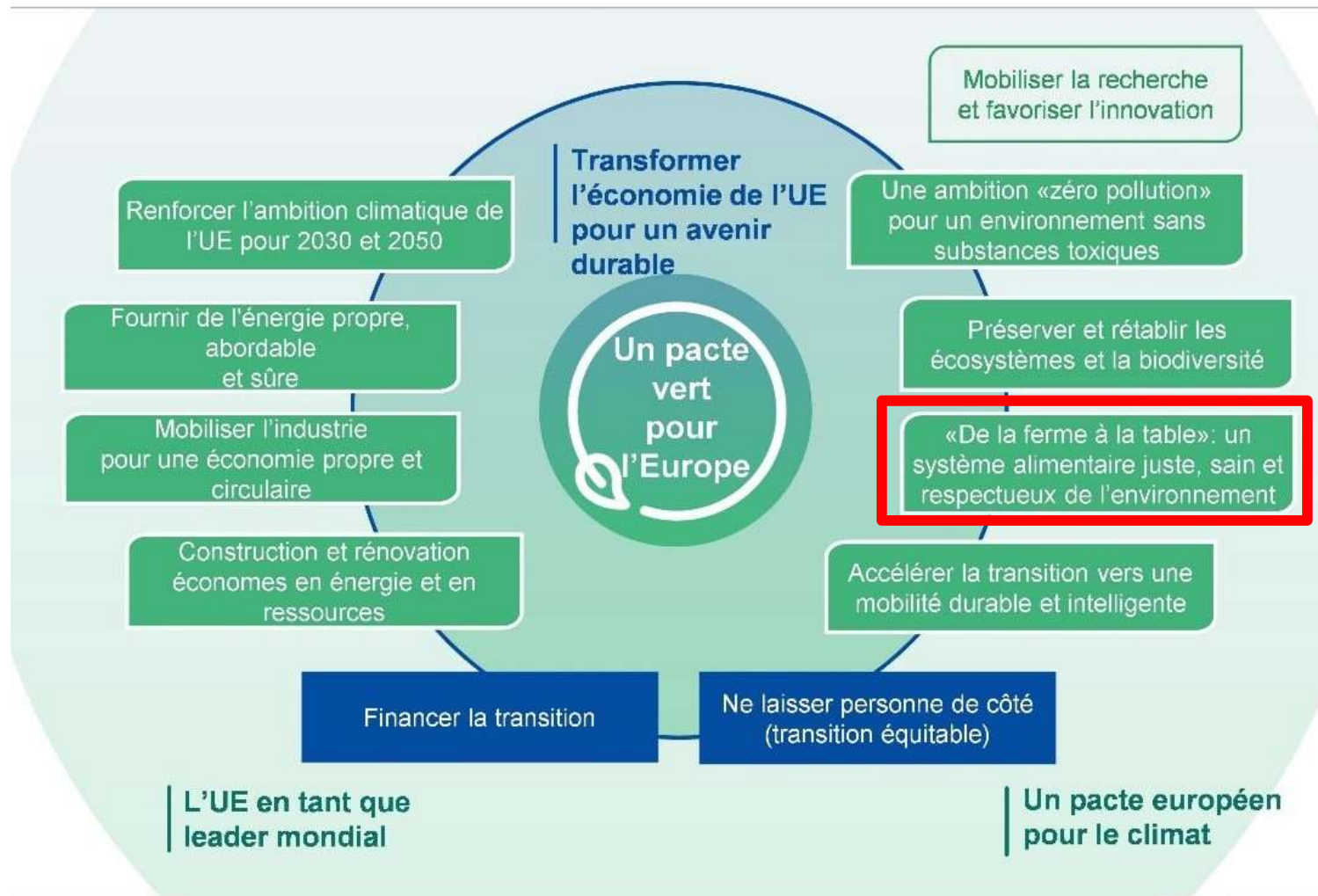
Objectifs et contenu des différentes étapes :

- ✓ Réunion d'information le 9 octobre
- ✓ Groupes de travail thématiques réunis une ou plusieurs fois : échanges sur les éléments de bilan, évaluation, AFOM ; réflexion sur les besoins prioritaires et les dispositifs régionaux pertinents pour y répondre
- ✓ Ateliers politiques par grands domaines thématiques, agriculture, forêt, développement rural : mise en cohérence de priorisation des besoins, propositions de stratégies, choix et articulation des dispositifs proposés
- ✓ Atelier de synthèse présidé par le Président de Région en présence du Préfet de région : articulation des propositions avec les attentes sociétales telles qu'elles sont définies dans le projet de règlement européen, proposition de PRI Centre-Val de Loire

PAC post 2020 : le contexte européen

Nouvelles stratégies et état des lieux des négociations





Éléments nouveaux de contexte européen

Objectifs chiffrés de la stratégie de la ferme à la table :

- **25% des surfaces agricoles en Agriculture Biologique d'ici 2030;**
- **Réduire de 50% l'utilisation des pesticides chimiques d'ici 2030;**
- **Réduire le recours aux engrais de 20% d'ici 2030;**
- **Réduire la vente globale d'antimicrobiens (dont antibiotiques) dans l'UE de 50% d'ici 2050.**

Éléments nouveaux de contexte européen

Point d'étape de 3 négociations en cours au niveau européen :

1.
**Le Cadre Financier
pluriannuel 2021-
2027 et le plan de
relance**

2.
**Le cadre
réglementaire de
la future PAC**

3.
**La période de
transition**

Éléments nouveaux de contexte européen

1. Le futur Cadre Financier Pluriannuel 2021-2027 et le plan de relance européen *NextGeneration EU*

- **Éléments budgétaires issus du Conseil européen du 21 juillet 2020:**
 - **388,3 Mds€** dédiés à la PAC
 - Dont **77,85 Mds€** pour le FEADER
 - Une baisse de 19,6 % par rapport au FEADER de la période 2014-2020 (sans compter les fonds du plan de relance)
 - + **7,5 Mds€** supplémentaires issus du plan de relance
- **Prochaines étapes:**
 - Les négociations sont en cours avec le Parlement qui doit se prononcer sur la proposition de budget du Conseil
 - Plusieurs points de blocage : respect de l'Etat de droit, baisse notable des montants alloués à des programmes phares de l'Union...

Éléments nouveaux de contexte européen

2. Le cadre réglementaire de la future PAC

- **Rappel** : 3 règlements en négociation au **Conseil européen** et au **Parlement européen**:
 - L'Organisation Commune des Marchés (**OCM**)
 - Le règlement horizontal (concerne le suivi, l'évaluation et le contrôle des fonds)
 - Les Plans Stratégiques Nationaux (**PSN**) → Un point de divergence majeur au sein des 2 institutions : l'**architecture environnementale** des PSN
- **Prochaines étapes**
 - Les parlementaires prévoient une adoption à la plénière du 19 octobre
 - Les Etats Membres prévoient une orientation générale fin octobre
 - 6 mois de trilogue prévus → vers une adoption au printemps 2021

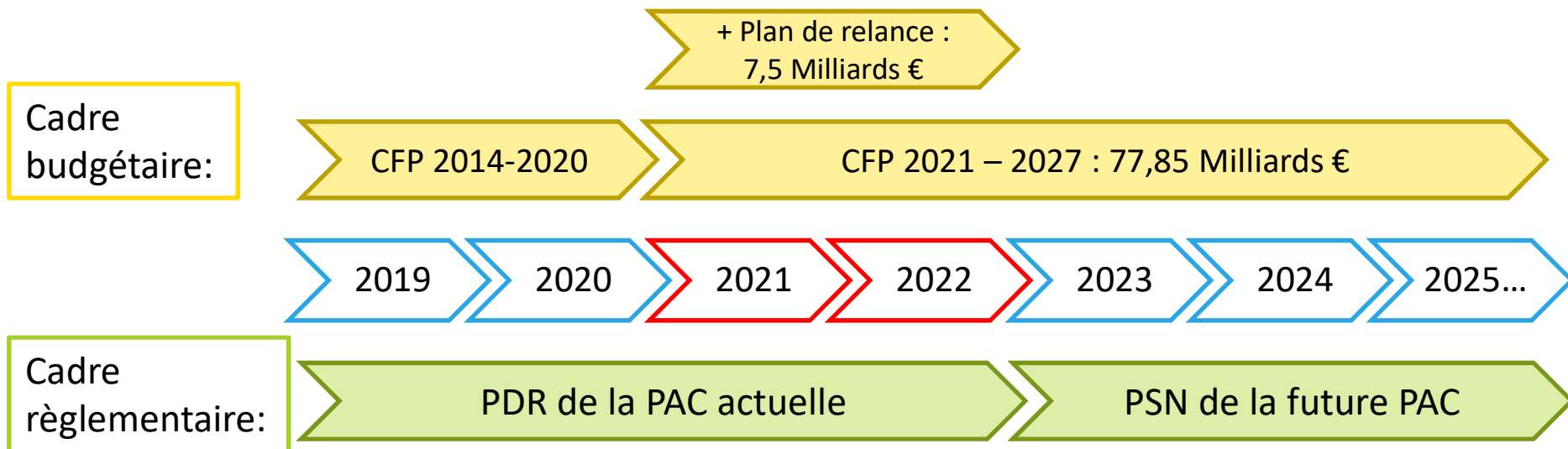
Éléments nouveaux de contexte européen

3. La période de transition de la PAC

- « **Compréhension commune** » entre le Conseil de l'Union européenne (Etats membres) et le Parlement européen lors du trilogue **du 30 juin 2020**
- **Une période de transition de deux ans** (initialement prévue pour 1 an par la Commission européenne) → **2021 et 2022**
- Cet accord ne comprend pas d'indication budgétaire → il faut d'abord qu'un accord soit trouvé pour le prochain budget de l'UE
- L'adoption définitive du règlement est prévue fin 2020, lorsqu'un accord aura été trouvé pour le futur CFP
- **Nouveauté issue du plan de relance : les 7,5 Mds€ de *NextGeneration EU* seraient fléchés sur les années 2021 et 2022.**

Éléments nouveaux de contexte européen

Résumé du cadre européen pour l'allocation des fonds FEADER:



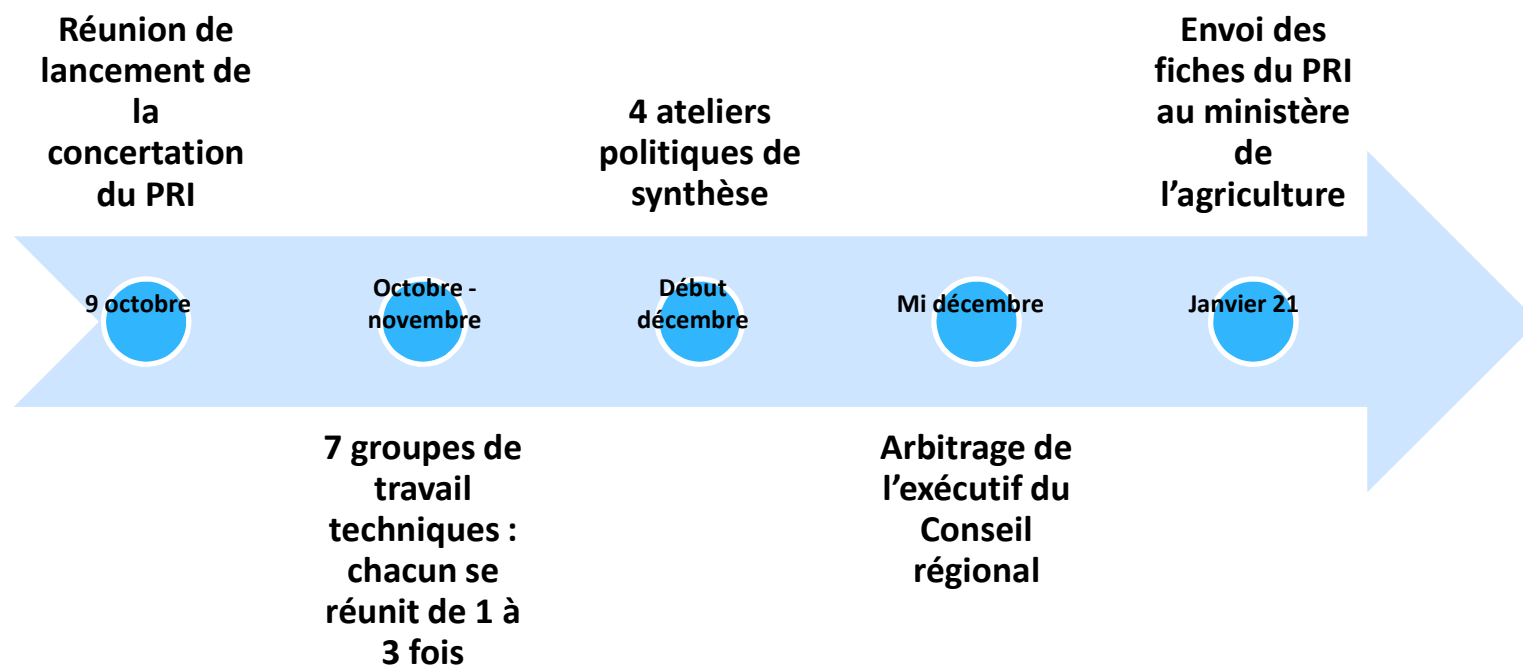


Centre-Val de Loire

Préparation des interventions régionales du PSN:

Programme régional d'intervention

Calendrier de travail Programme régional d'intervention



7 Groupes de travail technique du PRI

Groupes de travail	Périmètre du travail	Dates prévisionnelles, méthode
1 – Installation et transmission	DJA, politiques régionales installation, transmission, lien aux filières, au foncier	1 ^{ère} réunion plénière avec partenaires impliqués Groupe technique resserré de formulation 2 ^{ème} réunion plénière avec partenaires impliqués
2 - Développement local	Programme Leader et autres mesures de développement local	1 réunion
3 - Environnement et biodiversité	MAEC non surfaciques, réflexions transversales	2 réunions
4 - Investissements et transition	Investissements agricoles productifs, non productifs, protection des risques, diversification, investissements transformation	2 réunions
5 - Accompagnement de la transition	Conseil, transfert de connaissances, coopération, formation	2 réunions
6 - Forêt	Analyse de toutes les mesures forestières	2 réunions
7 - Innovation	Partenariat européen pour l'innovation, lien SRI-SI	2 réunions

Les 4 ateliers de synthèse du PRI

Ateliers de synthèse	Périmètre du travail	Date prévisionnelle, méthode
Atelier secteur agricole intelligent, résilient et diversifié	Ensemble des groupes techniques ayant traité de l'agriculture	Atelier présidé par H. Huwart, vice-président en charge de l'agriculture Date à venir – fin novembre
Atelier sylviculture durable	Ensemble des groupes techniques ayant traité de la forêt	Atelier présidé par Tania André, conseillère régionale déléguée à l'agriculture lors de la commission régionale de la forêt et du bois co-présidée avec l'Etat (DRAAF) Date à venir – fin novembre
Atelier tissu socio-économique des zones rurales	Groupes techniques développement local et environnement hors agriculture	Atelier présidé par M. Rivet, vice-présidente en charge de l'environnement et du développement rural Date à venir – fin novembre
Atelier programme régional d'intervention et nouvelles exigences de la société	Reprise de l'ensemble des ateliers agriculture, forêt, développement local	Atelier présidé par F. Bonneau président du conseil régional, en présence du Préfet de région Date à venir – décembre

Ce qui est attendu de chaque groupe à ce stade

- ✓ Hiérarchiser les besoins identifiés en 2019
- ✓ Définir les besoins couverts sans FEADER / besoins avec FEADER nécessaire
- ✓ Définir les interventions nécessaires pour répondre à ces derniers besoins
 - Quelle intervention ? (*ex : investissements productifs agricoles*)
 - Quels types d'actions à soutenir ? (*ex : filière élevage, matériels transition...*)
 - Conditions importantes d'admissibilité et/ou sélection
 - Quels types de bénéficiaires ? (*ex : agriculteurs, CUMA, stations d'expérimentation*)
 - Critères de bonification des aides ?
 - Crédits nécessaires pour couvrir les besoins ? (fourchette en se basant sur la programmation 2014/2020) / Nombre annuel de projets ?

Rappel des enveloppes financières HSI GC du PDR 2014/2020

Groupes de travail	Types d'opérations	Enveloppe FEADER de la maquette (PDR V6) = 130 M€
1 - Installation	DJA (TO 611)	30,000 M€
2 - Développement local	Schémas locaux de santé (711) MSP (74) Hébergement touristique (642) Véloroutes (75) Montée haut débit zone rurale (73) Leader (191 – 192 – 193 – 194)	45,979 M€ (dont 23,657 M€ Leader et 22,322 M€ autres mesures)
3 - Environnement et biodiversité	Agroforesterie (82) – MAEC non surfaciques Milieux haute valeur naturelle (713 – 763) Natura 2000 (712 – 761 – 762) Territoires enjeux eau (764)	9,950 M€
4 – Investissements agricoles et transformation	Investissements agricoles productifs (41) non productifs (44), Protection des risques (51) Transformation agricole (422) IAA (421)	31,328 M€
5 - Accompagnement de la transition	Formation (11), transfert de connaissances (12) coopération alimentaire (164) GIEE (162)	4,486 M€
6 - Forêt	Desserte forestière (431) Scieries (641) Mécanisation des ETF (86)	4,700 M€
7 - Innovation	Partenariat européen pour l'innovation (161)	4,017 M€



Informations communes pour tous les groupes

- ✓ Un programme de 5 ans : 2023 / 2027 (2021 et 2022 = poursuite du PDR)
- ✓ Maquette financière non connue
- ✓ Des taux de cofinancement qui évoluent :
 - 60% de cofinancement FEADER (région en transition) *y compris pour l'installation JA*
 - 80% pour : investissements non productifs - Leader - PEI
- ✓ Un pilotage et un suivi du PSN par des indicateurs et la performance :
 - Des indicateurs de réalisation
 - Performance mesurée annuellement (comparaison coût unitaire des projets prévus / coût unitaire des projets soutenus)

Informations communes pour tous les groupes

✓ Les 15 types d'interventions possibles du PRI :

Interventions	TO 2014/2020
65.1 Engagements en matière d'environnement et de climat MAEC (API, PRM, engagements forestiers)	API, PRM, PRV
68.1 Investissements productifs agricoles	41-421-422-51
68.2 Investissements non-productifs agricoles	44
68.3 Investissements productifs non-agricoles	82-86
68.4 Investissements non-productifs non-agricoles	Natura 2000 - Biodiversité
68.5 Infrastructures	431-73-74-75
69.1 Installation de jeunes agriculteurs	611 (DJA)
69.2 Développement d'entreprises rurales ou agricoles	641-642
71.1 Groupes opérationnels Partenariat européen d'innovation (PEI)	161
71.2 Encourager les organisations ou les gpts de producteurs	
71.3 Systèmes de qualité	
71.4 Autres formes de coopération	162-164
71.5 Coopération pour succession d'exploitation agricole	
71.6 LEADER	Mesure 19
72 Echanges de connaissances et d'information	11-12

En gras : interventions obligatoires

En orange : Interventions ouvertes dans le PDR 2014/2020

Description des interventions dans le PSN

Pour chaque intervention sont notamment attendus :

- a) **Le type d'intervention auquel l'intervention en question appartient**
(plusieurs interventions possibles pour un même type d'intervention)
- b) **Le champ d'application territorial**
(si zonage infra régional)
- d) **Les conditions d'admissibilité**
- f) **Les réalisations annuelles prévues pour l'intervention**
- g) **Le montant d'aide unitaire annuel prévu**
 - *Forme et taux d'aide*
 - *Calcul du montant d'aide unitaire*
 - *Différents montants d'aides unitaires uniformes pour cette intervention*
- h) **La dotation annuelle financière qui en résulte**
- i) **Situation par rapport aux aides d'Etat**

Description des interventions du PSN

4 fiches d'intervention du PSN en cours de test

Fiches d'intervention préparées par les Régions, en accord avec le MAA, et présentées aux services de la Commission européenne

- Aides à l'installation en agriculture
- Investissements dans le secteur agricole
- Partenariat européen d'innovation (PEI)
- LEADER

Lignes de partage FEDER / FEADER qui évoluent

- ✓ Le Programme opérationnel FEDER prévoit de financer les mesures de suivantes :
 - Investissements de santé (2014/2020 : FEADER)
 - Véloroutes (2014/2020 : FEADER)
 - Hébergements touristiques structurants (2014/2020 : hébergement financé par FEADER)
 - Réseau haut débit TIC (2014/2020 : FEADER pour montée en débit)
 - Une partie des mesures « Environnement biodiversité » : ligne de partage en cours de définition
 - Développement local : « Territoires en transition » : ligne de partage à définir avec Leader
 - Méthanisation ????
 - Aides entreprises forêt / IAA sur FEDER ????

Leçons à tirer de la programmation actuelle : quelques recommandations dans le choix des interventions à financer

- ✓ Ne pas chercher systématiquement un financement FEADER sur tous les besoins
- ✓ Tenir compte de la complexité administrative des fonds européens (pour le porteur de projet)
- ✓ Ne pas diluer les financements sur des interventions qui auront peu de projets (augmente la complexité de gestion – dilue la plus value du FEADER sur le territoire régional)
- ✓ Tenir compte de l'adéquation des règles des financeurs publics avec celles du FEADER
- ✓ Prévoir des interventions avec des actions homogènes (pour la définition et le suivi des « montants d'aide unitaire annuelle »)

La suite : les groupes de travail techniques

Thématique	Dates	Pilote Région
1 - Installation	5 novembre matin 13 novembre matin 18 novembre après-midi	Christelle MAYSTRE
2 - Développement local	10 novembre matin	Frédéric BUXERAUD
3 - Environnement et biodiversité	4 novembre après-midi A définir	Nathalie FRANCOIS
4 - Investissements et transition	3 novembre matin 18 novembre matin	Pierre-Marie CLEMENT
5 - Accompagnement de la transition	12 novembre après-midi 24 novembre matin	Pierre-Marie CLEMENT
6 - Forêt	10 novembre après-midi 24 novembre après-midi	Christelle MAYSTRE
7 - Innovation	3 novembre après-midi 19 novembre après-midi	Florence LEJARS

La suite : la communication

- ✓ Publication par la Région des supports et des fiches proposées par les groupes techniques dans la partie FEADER du site

www.europeocentre-valdeloire.eu

- ✓ Possibilité d'adresser des contributions écrites jusqu'aux ateliers politiques à l'adresse:

concertationfeader2023@centrevaldeloire.fr



L'Europe en région Centre-Val de Loire,
une chance pour tous.

Construction du volet régional Centre - Val de Loire du Plan stratégique national de la prochaine PAC

Vendredi 9 octobre 2020

